

Un livret « d'épargne territoriale » sur les rails

Pouvez-vous expliquer en quoi consiste exactement ce projet de « livret d'épargne territorial » ?

Marc Potel : L'idée est de créer un livret qui est en quelque sorte un « livret d'épargne populaire » et de proposer ainsi aux particuliers des placements avec l'engagement de financer l'économie régionale. Cette épargne sera dédiée au financement des PME, PMI, et à l'économie sociale et solidaire, sur le territoire. Des critères d'éco-responsabilité seront intégrés dans les processus de financement.

Nous souhaitons aussi organiser la traçabilité des flux. Ainsi, nous nous engageons à fournir à l'épargnant des informations sur les projets financés à un rythme défini. L'épargne collectée sur le territoire Bretagne-Pays de la Loire restera ainsi sur ce territoire.

Quel va être le travail mené par l'Ecole Supérieure de Commerce de Rennes dans ce projet ?

François Lepineux : L'ESC de Rennes avait déjà en son sein deux centres de recherche. Un troisième a été créé il y a quelques mois, et l'un des projets sur lequel ce centre travaille se rapporte au livret territorial de la Caisse d'épargne. Nous considérons que ce projet de livret territorial est une innovation, car il touche au financement même de l'activité économique. En choisissant de financer des projets menés par des entreprises choisies sur des critères, non plus seulement financiers, mais aussi sociaux et/ou environnementaux, ce livret a pour vocation de construire son économie sur d'autres bases. Un ensemble d'acteurs a tout à y gagner.

Quels sont les thèmes qui seront abordés lors de l'événement

de ce mardi soir ?

Marc Potel : La grande thématique qui guidera cette table-ronde sera « le territoire nouvel horizon de l'épargne, vers un financement responsable ». Deux tables-rondes sont organisées. La première portera sur la question de « proximité », avec la présence de André Torre, économiste, Jean Ollivro, géographe, et Michel Puech, philosophe, qui évoqueront ce thème sous différents aspects.

La deuxième table-ronde sera axée sur les réponses que peuvent donner les décideurs du territoire face à ces mutations. Nous nous interrogerons notamment sur les offres qui permettent de répondre à ce besoin d'épargne « locale ».

Ce sera également l'occasion de signer une convention de partenariat entre la BPCE (Banque Populaire Caisse Epargne), la Caisse d'Epargne Bretagne-Pays de Loire et l'Ecole Supérieure de Commerce de Rennes. Les travaux autour du livret d'épargne territorial devraient ainsi démarrer en fin d'année, pour un lancement au premier semestre 2014.

Plus d'infos

www.caisse-epargne.fr/particuliers/bretagne-pays-de-loire/accueil.aspx

www.esc-rennes.fr/index.php